

Conférence de presse du 25 janvier 2019

1. La forêt cultivée pour les besoins de l'humain

La forêt cultivée remplit quatre fonctions reconnues par la législation suisse.

- Fonction de production

Le bois est l'une des rares matières premières de Suisse. Cette matière première renouvelable peut être valorisée dans la construction et l'ameublement, dans l'industrie pour la fabrication de panneaux, de carton et de papier et pour la production d'énergie électrique et de chaleur.

- Fonction de protection

La forêt stabilise les reliefs et réduit les effets de l'érosion en limitant les chutes de pierres, les glissements de terrain et les avalanches dans les Alpes. Elle permet également de réguler le débit des cours d'eau en permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol et en la retenant.

- Fonction d'accueil

L'espace, le calme, la protection contre le soleil et le vent de la forêt en fait un lieu apprécié pour les loisirs, la détente et le sport. Des infrastructures simples peuvent y être construites pour ces activités et le propriétaire forestier est tenu d'écarter les risques qui pourraient menacer les utilisateurs de ces infrastructures.

- Fonction de maintien de la biodiversité

La forêt est un écosystème naturel. Les modes de gestion et l'utilisation de la forêt doivent être respectueux de cet écosystème. La forêt cultivée avec des méthodes douces reste un habitat pour la faune et la flore.

2. Ce qui affaiblit les arbres

Tout ce qui stresse un arbre peut l'affaiblir momentanément ou durablement.

En premier lieu, toute blessure et coupure sur l'écorce, les branches et les racines sont une porte d'entrée pour les insectes et les champignons parasites. Les événements climatiques extrêmes peuvent eux aussi porter préjudice aux arbres. Les sécheresses comme les inondations, les grands froids comme les fortes chaleurs, les tempêtes, la foudre, les neiges lourdes, la grêle sont autant de situations qui peuvent porter atteinte à la vitalité des arbres. Un arbre affaibli éprouve de la difficulté à résister à ses parasites, ce qui peut le faire sécher partiellement ou totalement ou rendre son bois fragile à cause de la pourriture de son bois.

Les arbres âgés sont encore plus fragiles que les autres en cas de stress.



3. Sécurisation des forêts au sud du Jardin botanique et du Plan

Ces deux petites forêts accueillent de nombreux sentiers. Cette présence d'infrastructures destinées au public rend nécessaire un contrôle régulier de la stabilité des arbres.

Les vieux arbres au sud du Jardin botanique sont attaqués par la pourriture provoquée par des champignons. Les bois ainsi "ramollis" ne sont plus en mesure de porter les branches ou l'arbre entier. On observe là un processus normal dans la vie des arbres mais qui aujourd'hui les rend fragiles.

Les arbres de la forêt du Plan ont subi des interventions néfastes qui ont consisté à les couper à mi-hauteur afin de dégager le point de vue du Plan. Ces pratiques très peu respectueuses des arbres sont aujourd'hui totalement bannies en Ville de Neuchâtel. Les blessures laissées par cette intervention n'ont pas pu cicatriser; les plaies ont été autant de portes d'entrées pour les champignons, provoquant la pourriture. Les branches des arbres marqués sont donc actuellement fragiles et menacent de casser.



4. Mesures prises en faveur de la biodiversité sur ces deux chantiers en forêt

- Couper les souches à hauteur. Ce bois va abriter des champignons et des insectes vivant sur le bois mort.
- Des sections de bois et des branches seront laissées en forêt. Leur décomposition sera réalisée par des insectes et des champignons spécialisés et se terminera en humus.
- Donner de la place à de gros arbres qui ne menacent pas d'infrastructures pour qu'ils puissent vivre encore longtemps.
- Apporter de la lumière au sol pour permettre le développement de buissons d'espèces variées.